

La distance...



13. Par la force d'inertie, un véhicule décroche très facilement dans les courbes enneigées ou verglacées. Dans ces conditions, la distance de freinage peut être 5 à 10 fois plus longue!



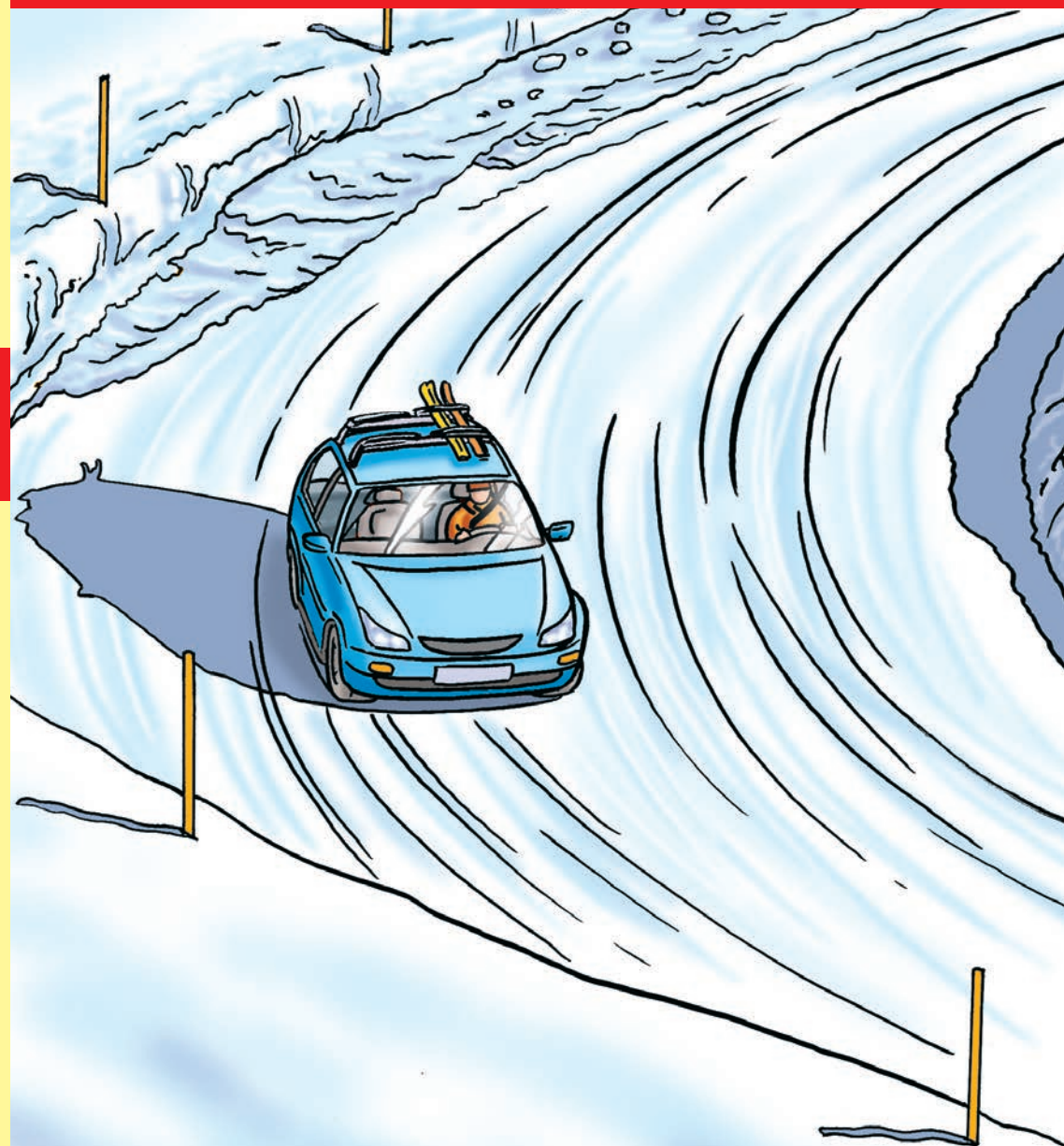
14. Entraînez-vous et inscrivez-vous à un cours de conduite sur neige.



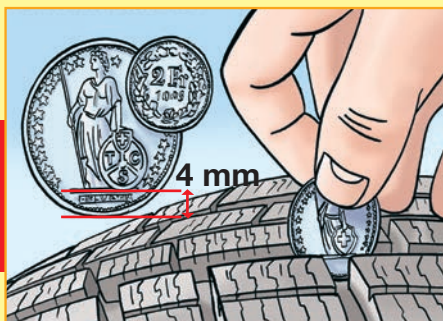
Sécurité  
routière

[www.tcs.ch/securite-routiere](http://www.tcs.ch/securite-routiere)  
[facebook.com/tcs.ch](https://facebook.com/tcs.ch)  
[twitter.com/tcs\\_suisse](https://twitter.com/tcs_suisse)  
[youtube.com/tcs](https://youtube.com/tcs)

# La bonne conduite! ...en hiver



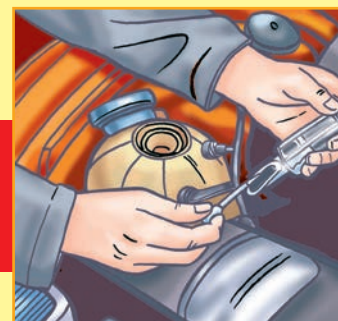
## Avant la saison d'hiver



1. Je n'attends pas les premières neiges pour changer mes pneus.



2. Je vérifie régulièrement les feux et remplace sans délai les ampoules défectueuses.



3. Je fais effectuer un contrôle hivernal par un professionnel, surtout le niveau antigel des liquides.



4. Si nécessaire, je change les balais d'essuie-glace; traite au silicone les serrures et joints de portes.

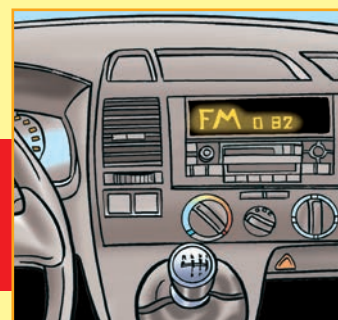
## Durant l'hiver...



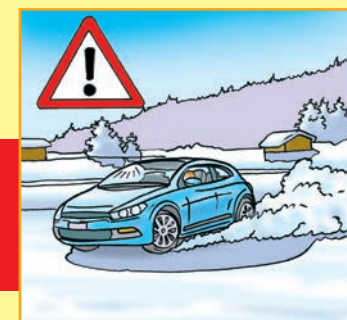
5. Avant de démarrer, je dégivre complètement et soigneusement le pare-brise et les vitres latérales avant, voire la lunette arrière si je n'ai qu'un seul rétroviseur extérieur.



6. Je dégage toute la neige et la glace sur le capot, le coffre, le toit et les feux.

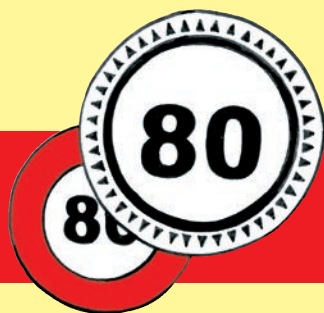


7. Pour mes déplacements, je prévois une réserve de temps suffisante et j'écoute les bulletins d'information sur le trafic.

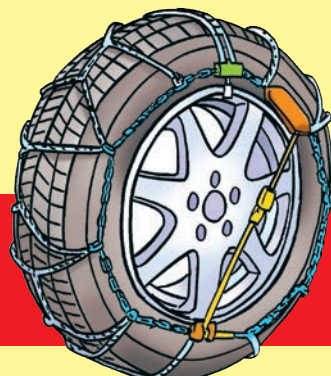


8. Je roule à une vitesse adaptée aux conditions de la route et j'anticipe le danger en gardant une distance plus que suffisante avec celui qui me précède.

## ...En conditions extrêmes



9. Si je roule avec des pneus à clous (autorisé du 1er novembre au 30 avril) j'appose le disque indiquant la vitesse maximale à l'arrière de l'auto. L'utilisation de l'autoroute et de la semi-autoroute m'est interdite!



10. Pour ne pas être pris au dépourvu, je m'entraîne à monter les chaînes à sec...



11. Lors de restriction de circulation, je respecte l'obligation d'équiper mon véhicule de chaînes à neige qui sont à fixer sur les roues de l'essieu tracteur!



12. Pour les véhicules 4x4, je me fie à la plaque complémentaire si elle est apposée, sinon je monte mes chaînes à neige.

